

La délégation départementale  
de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-BERNARD  
390 rue de la Sône  
01600 SAINT-BERNARD

**Affaire suivie par :**  
Raphaëlle BUATOIS  
Pôle Santé Environnement  
04 81 92 12 86  
[ars-dt01-environnement-sante@ars.sante.fr](mailto:ars-dt01-environnement-sante@ars.sante.fr)

Réf. : 278117 I: CC Dombes Saone Vallee\St-Bernard\7-Urbanisme

Bourg-en-Bresse, le 9 avril 2024

**Réf :** Courriel du 28 mars 2024

Monsieur le Maire,

Par mail du 22 mars 2024, vous sollicitez l'avis de mon service sur le projet de modification simplifiée n°4 du PLU de la commune de Saint Bernard.

L'objectif de cette modification simplifiée est de faire évoluer le règlement du secteur Ubz de la zone UB. Sur cette zone se trouve un bâtiment à usage d'habitation maitrisé par la commune (ancien garde champêtre) et sur lequel la commune a un projet de réhabilitation afin d'y installer les ateliers municipaux.

Le règlement est modifié afin de permettre un changement de destination.

L'article sur la gestion des eaux pluviales est modifié pour les eaux de ruissellement susceptibles d'être polluées. Un pré traitement pourra être demandé.

Le service n'a pas de remarque particulière sur ce projet de modification simplifiée n°4 de PLU.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour directrice générale et par délégation,  
Pour la directrice départementale de l'Ain,  
L'ingénieure d'études sanitaires

Copie pour information :

- Préfecture de l'Ain – DCAT
- DDT

